



DASRI

Déchets d'activités de soins à risques infectieux

UN NOUVEAU DISPOSITIF NATIONAL

OÙ ?

en pharmacie

POUR QUI ?

pour les patients
en auto-traitement

QUOI ?

les piquants
les coupants
les tranchants



Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (ou DASRI) regroupent l'ensemble des déchets piquants, coupants, tranchants (aiguilles, lancettes...).

Pour des questions de sécurité, ils doivent être **collectés séparément** des autres déchets ménagers, dans des contenants dédiés, car ils présentent un risque infectieux et toxicologique pour tous : l'entourage proche, les agents en charge de la collecte et du tri des déchets, les usagers de la voie publique...

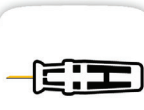
Code de l'Environnement (art. L541-1 et suivants)
Code de la Santé Publique (art. R 1335-1 et suivants)

«DASRI»
C'EST QUOI ?

- piquants
- coupants
- tranchants

POUR QUI ?

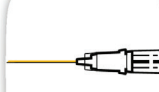
les patients
en auto-traitement
exclusivement



Lancette et auto-piqueur à barillet



Aiguille à stylo



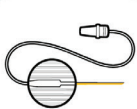
Aiguille seule



Micro-perfuseur



Set de transfert, adaptateur flacon, aiguille de transfert, mix 2 vial



Cathéter



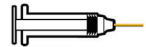
Cathéter tout en un type MIO



Stylo avec aiguille sertie ou aiguille rétractable



Seringue avec aiguille solide



Seringue type IMJECT

NOUVEAU

À partir du **1^{er} janvier 2016**, seules les **pharmacies** seront habilitées à distribuer des boîtes DASTRI gratuitement aux patients en auto-traitement, sur présentation d'une ordonnance médicale.

Ces boîtes ne seront plus disponibles en déchèterie ou dans vos points de collecte habituels.



**OÙ SE PROCURER
UNE BOÎTE DASTRI ?**

en pharmacie uniquement

MODE D'EMPLOI

Déposez la partie piquante ou tranchante de l'instrument de soin usagé (aiguille, lancette...) dans la boîte DASTRI.

Une fois pleine, apportez votre boîte chez l'un des pharmaciens point de collecte près de chez vous. Une nouvelle boîte vous sera alors remise en échange, en toute confidentialité.

Les déchèteries Trifyl acceptent ces boîtes pleines mais ne délivrent plus de boîtes vides en échange.

Pour connaître le lieu d'apport le plus proche de votre domicile, connectez-vous sur <http://nous-collectons.dastri.fr/> ou téléphonez au **n° 09 72 47 82 08**.

POURQUOI ÇA CHANGE ?

La filière de collecte et de traitement des DASRI s'est organisée au niveau national pour obliger les producteurs de ces déchets à participer à leur élimination (Responsabilité Élargie du Producteur).



L'éco-organisme DASTRI a été agréé fin 2012 pour percevoir une contribution auprès des fabricants de médicaments et de dispositifs médicaux et prendre en charge la collecte et le traitement des DASRI. Il a ainsi déployé, depuis 2014, la collecte des DASRI sur le territoire du Tarn via un réseau de pharmacies et a signé une convention avec Trifyl en 2015 pour organiser le nouveau dispositif.

ET APRÈS ?

Les boîtes contenant les DASRI sont ensuite enfermées dans des contenants dédiés. Ils sont ensuite acheminés vers un organisme spécialisé et éliminés dans des incinérateurs avec récupération d'énergie, à Toulouse ou à Montauban. Les contenants, à usage unique, sont détruits avec leur contenu.

POUR TOUTES VOS QUESTIONS :

TRIFYL - Syndicat Mixte Départemental pour la Valorisation des déchets ménagers et assimilés
Route de Sieurac - 81 300 Labessière-Candeil
Tél : 05 63 81 23 00 - www.trifyl.fr

LES PARTENAIRES :

